

Romands en Suisse : occuper le terrain

par Jean-Claude HUOT,* Lausanne

La Suisse est fière de sa diversité culturelle, mais pour les Romands actifs sur le plan national, la fierté doit céder la place à la vigilance, car trop souvent les minorités latines sont oubliées. Et trop souvent aussi celles-ci brillent par leur absence. Il est plus commode de se plaindre des «Suissees alémaniques» que d'investir la place fédérale pour y faire passer une autre sensibilité. Jean-Claude Huot a travaillé et vécu quatorze ans à Berne ; sur la base de son expérience au secrétariat de la Commission Justice et Paix, il se penche sur les relations entre Romands et Alémaniques.

Travailler et habiter à Berne est agréable. Quand nous nous y sommes installés, en 1988, mon épouse et moi avons été accueillis avec gratitude : «Enfin des Romands qui osent traverser la Sarine !»

Contrairement aux idées reçues, le suisse allemand (la langue) ne constitue pas un obstacle insurmontable. Dans le quartier de Berne ouest où nous habitons, on nous parlait généralement en allemand ; il est vrai que de nombreux étrangers, dont la langue maternelle n'était pas le suisse allemand, y résidaient. Sur le plan professionnel, l'usage de l'allemand est la règle, même si le français reste encore bien maîtrisé parmi les universitaires alémaniques (mieux que l'allemand en Suisse romande). Certes, pendant les pauses, dans la communication informelle, le suisse allemand reprend le dessus. Mais peut-on reprocher à quelqu'un de pratiquer sa langue maternelle ?

La ville de Berne aime cultiver sa francophilie ancestrale. Les francophones bénéficient également du fait que le canton est bilingue. La documentation pour les votations fédérales et cantonales, la déclaration d'impôts, ainsi que tous les docu-

ments administratifs cantonaux sont accessibles en français.

Pendant, si la capitale fédérale veut recevoir dignement les Confédérés qui parlent une langue nationale autre que l'allemand et qui s'installent dans ses murs ... elle ne veut pas oublier pour autant les impératifs financiers. Ainsi la Ville a décidé, au début de l'année 2002, de supprimer son subside à l'école française destinée principalement aux fonctionnaires francophones.

Au nom de l'efficacité

Cette décision illustre un des problèmes récurrents de la défense des minorités : le rapport coût - efficacité. A plusieurs reprises, j'ai entendu des réflexions du genre : «Interpeller des parlementaires romands ? mais ça ne sert à rien, ils n'ont pas d'influence !», «traduire en italien ? mais ça coûte trop cher pour un si petit public !», «traduire en français, oui, mais un résumé

* Depuis ce printemps, Jean-Claude Huot est secrétaire permanent de la Déclaration de Berne.

seulement». Ces remarques font mal, car elles font sentir brutalement le poids du rapport de force existant.

Il est vrai que convaincre le public suisse alémanique est nécessaire pour faire passer un projet. On l'a vu pour la votation sur l'ONU. Au sein des chambres fédérales, il en va de même. Pour faire basculer une majorité, passer par les parlementaires romands est rarement très efficace, car leur influence reste limitée au sein de leur groupe parlementaire. L'argument de l'efficacité est donc redoutable ; il autorise les acteurs nationaux à ne penser et communiquer qu'en allemand. Et il entraîne la scène politique fédérale dans un fâcheux cercle vicieux. Sur le plan médiatique, *Arena* fait pulser le rythme du débat politique bien plus que *Droit de Cité*. Puisqu'il faut toucher le public alémanique, les présidents et secrétaires généraux seront de préférence alémaniques. Le résultat en est une aggravation de la perte d'influence des Romands et des Tessinois.

Une majorité tend à vivre pour elle-même et à ignorer les minorités. Ce phénomène apparaît sans qu'il y ait nécessairement volonté discriminatoire. Par exemple, quand un Suisse alémanique dit *schweizerisch* (suisse), il ne pense pas nécessairement à la Suisse entière. S'il veut signifier toute la Suisse, il précisera *gesamt schweizerisch*. Le langage courant porte en lui l'ignorance des autres cultures.

Il m'est arrivé d'être ainsi sollicité : «Il manque un Suisse romand, peux-tu venir ?», quelques jours à peine avant une réunion, dont la date, le lieu et l'ordre du jour étaient déjà fixés. La pression du temps, le souci d'être efficace et rapide conduisent à de telles maladresses. Je suis moi-même tombé dans ce piège une fois ou l'autre : après avoir réuni des Alémaniques pour constituer un groupe de travail, je réalisais que je n'avais fait appel à aucun Romand... ni à aucune femme ! C'est le pire scénario possible, car on risque de mettre en concurrence un Romand et une femme alémanique.

Aussi j'insiste maintenant sur la règle suivante : quand on constitue un groupe de travail, une commission, un conseil, il faut commencer par rechercher des candidats au sein du plus petit bassin de population et terminer par le groupe dominant. Autrement dit, pour un organe national, il faut donner sa préférence aux Tessinois, puis aux Romands, poursuivre avec les femmes, les jeunes, etc., et terminer avec les hommes alémaniques.

Cette règle devrait également s'appliquer aux postes à responsabilité sur le plan national. Les Romands occupent aussi peu de fonctions dirigeantes au sein des organisations non gouvernementales qu'au sein de l'administration fédérale ou des partis politiques. Par exemple, aucune des œuvres d'entraide membres de la Communauté de travail ou de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés n'est dirigée au niveau opérationnel par un ou une Romande. Et rares sont les présidents francophones ou italo-phones. Ces organisations ont certes des antennes romandes et parfois tessinoises, mais les décisions sont prises à Lucerne, Zurich ou Berne. Bien sûr, il arrive qu'un collaborateur d'un secrétariat romand joue un rôle actif sur le plan national, mais cela reste exceptionnel. Dès lors, il n'est pas étonnant que les latins soient faiblement représentés lors des séances de travail nationales de ces organisations.

Communication interculturelle

De ce fait, la définition des politiques, des stratégies et des contenus se conçoit et s'articule en allemand. Seule la communication est pensée de manière différenciée en fonction des régions linguistiques. C'est bien, mais cela ne suffit pas. Car penser en français, en italien ou en allemand est chose différente. On utilise dans chacune des langues nationales des structures de pensée et des concepts différents. Allez rendre



Berne, Palais fédéral.

en allemand la richesse du concept de *ci-toyenneté* ou faire sentir en français toute la plénitude de l'idée de *Heimat* ! «Traduire c'est trahir un peu», je l'ai constaté à maintes reprises en corrigeant des traductions de l'allemand en français. Les modes de fonctionnement suisses ne tiennent pas assez compte de cette réalité.

L'usage veut que lors de réunions nationales, chacun parle dans sa langue.¹ Cette pratique oblige en principe chaque participant à entrer dans la logique de pensée de l'autre langue. La communication reste difficile dans de telles conditions.

Très régulièrement, je me suis énervé du fait qu'un participant alémanique répétait ce qu'un francophone avait déjà dit ; mais pour qu'un message passe, bien souvent, il doit avoir été énoncé au moins une fois en allemand. Il m'est même arrivé (heureusement ce cas de figure est resté unique) de voir un texte approuvé en français, être ensuite refusé et retiré sur la base de sa traduction allemande.

Ces difficultés de communication sont normales dès qu'on passe d'un espace culturel à un autre. Mais on l'oublie. Ayant travaillé auparavant sur le plan européen, je m'étais amusé de ces quiproquos liés à la diversité culturelle. Il existe des cours pour affronter de tels problèmes. En Suisse, on commence à en découvrir la portée avec l'intégration des communautés étrangères extra-européennes, mais pour la communication entre Confédérés, ces difficultés de communication restent sous-estimées.

Il est pourtant nécessaire de maîtriser ces problèmes si l'on souhaite un enrichissement mutuel. Plusieurs débats actuels pourraient grandement profiter de l'apport de plusieurs cultures. Ainsi le rôle de l'Etat face à la société civile et à l'économie est perçu différemment selon la culture à laquelle on appartient : mettre en commun ce patrimoine permettrait d'imaginer des solutions échappant au conflit idéologique sur le plus ou le moins d'Etat. La relation homme-nature est également tributaire

d'une approche différente de part et d'autre du Rhin ; au moment où il faut inventer de nouvelles manières d'être au monde, une mise en commun s'avèrerait opportune. La relation à l'autorité, telle que vécue au sein de nos diverses cultures, mériterait elle aussi d'être mise en commun, tant au sein de l'Eglise que dans notre Etat fédéral.

Investir la place fédérale

Si les Romands restent absents de la scène nationale, comme ils le sont actuellement, aucun vrai dialogue interculturel ne pourra avoir lieu. Et la Suisse restera ce qu'elle est, un pays où les cultures se croisent et se côtoient sans vraie compréhension réciproque. Il serait tout de même paradoxal que les voisins de la Suisse fassent mieux qu'elle dans ce domaine !

Les Romands auraient tort de rester repliés sur eux-mêmes. Afficher son ouverture en direction de Paris et de Bruxelles est hypocrite si l'on refuse le commerce constructif avec ses concitoyens d'autres cultures. Cela ne sert pas la cause romande, ni ne rend service à la Suisse. Il n'existe à ma connaissance aucune volonté d'écarter les minorités. Mais si celles-ci sont absentes, personne ne s'en aperçoit. La condition de minoritaire peut donc être utilisée comme levier pour faire entendre sa voix. Postuler à des postes de direction, occuper des sièges laissés vacants, s'inviter dans les processus de décision, formuler et défendre des propositions, il existe mille manières de rappeler son existence.

Les secrétariats romands des organisations nationales doivent revendiquer le traitement de dossiers nationaux. Pour accéder à une réelle prise en compte de ce qui se vit et se pense en Suisse romande, les organisations nationales doivent de leur côté accepter de traduire des textes du français en allemand. Les bureaux romands n'ont pas à être de simples instances de traduc-

tion de documents venus d'outre Sarine ; ils doivent aussi être des lieux de production ayant une pertinence nationale.

L'enjeu pour les Romands est d'être visibles entre Berne et Zurich de manière crédible. Il faut pour cela acquérir la faculté de penser «suisse», comme il importe de penser «européen» au sein de l'Union européenne, ou «mondial» aux Nations Unies. La défense crispée de ses intérêts particuliers, aussi légitimes soient-ils, ne donne pas une crédibilité d'envergure nationale. Utiliser des relais alémaniques peut s'avérer opportun. La Suisse alémanique est aussi plurielle que la Suisse romande, avec ses régions périphériques comme la Suisse orientale. S'allier à de telles régions peut aider à faire valoir son point de vue sur le plan national.

Enfin, connaître la culture de l'autre ne suppose pas seulement en maîtriser la langue, mais en percevoir les ressorts pour pouvoir en jouer. Ainsi, être *sachlich*, c'est-à-dire factuel, objectif, descriptif permet de mieux faire passer ses idées dans l'espace germanophone que les grandes envolées visionnaires.

Au terme de mes quatorze années passées à Berne, je suis convaincu que la Suisse a besoin de ses cultures latines pour poursuivre son aventure au sein du monde et de l'Europe. Malheureusement, la majorité alémanique oublie trop souvent leur existence. Le meilleur service que peuvent lui rendre les représentants de ces cultures, c'est de multiplier les initiatives, les propositions, les idées ayant une portée nationale. Bref, il faut occuper le terrain. La place fédérale ne demande qu'à être investie. Elle n'est pas peuplée d'ennemis, mais de compatriotes.

J.-Cl. H.

¹ Cela vaut en fait seulement pour les francophones et les alémaniques. Les italophones doivent parler l'une des deux autres langues.